

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
COMMUNE DE SOLEILHAS

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 12 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Soleilhas, dûment convoqué le 04 avril 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LOMBARD, Maire. A été désigné Secrétaire de séance : Madame Karine Cossu, 2ème Adjoint.

Étaient présents ou représentés 9 conseillers :

Présents (7) : Jean-Pierre LOMBARD, Karine COSSU, François GONDRAN, Christine SIMONETTI, Sarafina NIFENECKER, Maxime LEGRAND, Vincent MARIA,

Excusés avec pouvoir (2) : Alain BOUROT a donné son pouvoir à Karine COSSU, Pascal FLEURY a donné son pouvoir à François GONDRAN,

Absents ou excusés (2) : Sabine CRESP, Laurent CHABAUD.

- Approbation du Procès-verbal du 29 mars 2024 : approuvé à l'unanimité
- Délibérations :

1. Vote du compte de gestion, exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
2. Vote du compte administratif, exercice 2023	Approuvée à l'unanimité (hors la présence de M le Maire)
3. Affectation de résultats, exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
4. Vote du taux d'imposition des Taxes Directes Locales 2024	Approuvée à l'unanimité
5. Vote du budget primitif, exercice 2024	Approuvée à l'unanimité
6. Subventions aux associations	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations complètes sont consultables en mairie. Le procès-verbal sera publié après approbation lors du prochain conseil municipal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

La secrétaire de séance,
Karine COSSU, 2^{ème} Adjointe



Le Maire de Soleilhas,
Jean-Pierre LOMBARD

